

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le CDG 27 vous informe

[sommaire](#)

[accès à la
fpt](#)

[carrières](#)

[santé](#)

[autres](#)



Présentation du **CDG 27**

- **Le Président : Pascal LEHONGRE**
- **23** membres titulaires élus au conseil d'administration
- **826** collectivités et établissements publics affiliés
- **Près de 11 000** carrières d'agents suivies
- **Près de 4 000** agents suivis en médecine préventive

Sommaire



1. Accès à l'emploi dans la fonction publique territoriale

- Les concours et examens professionnels
- L'emploi à destination des collectivités
- Handicap et emploi



2. La gestion des carrières

- La gestion administrative des dossiers des agents
- L'apport de réponses aux questions statutaires
- Les instances paritaires : CAP /CCP
- Les instances paritaires : conseil de discipline / comité technique
- Les retraites



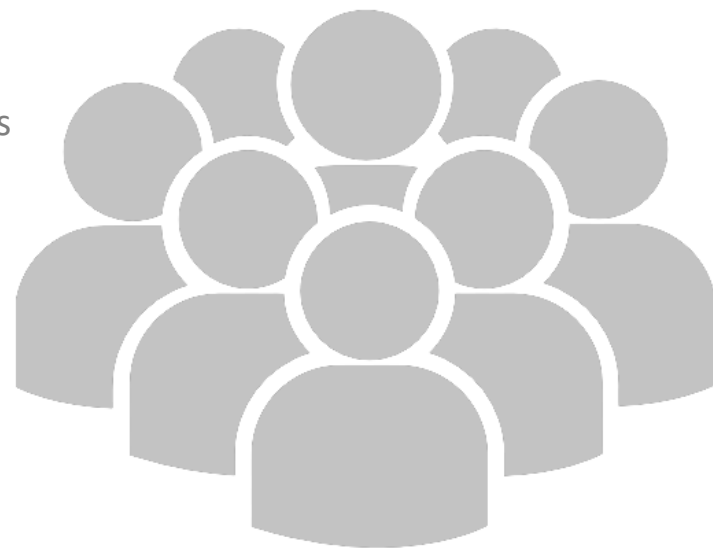
3. Le secteur santé

- Le suivi médical des agents
- Les instances médicalisées et les assurances
- La prévention des risques



4. Autres missions

- Le référent déontologue
- Les archives



Les concours et examens professionnels

Le service concours :

- **Organise** les concours et examens professionnels
- **Conseille et informe** les candidats et les collectivités
- **Recense** chaque année les postes à pourvoir au sein des collectivités (le recensement est essentiel pour planifier l'organisation des concours)
- **Assure** la gestion des listes d'aptitude et le suivi des lauréats

En quelques chiffres :

- **5** concours ou examens
- **3 086** candidats inscrits
- **29** jours d'épreuves (écrites et orales)
- **123** lauréats (concours et examens professionnels)

Suivi des lauréats :



- *Une réunion d'information, de conseil et d'accompagnement, a été organisée en 2019 pour les lauréats non nommés.*

L'emploi à destination des collectivités

Mission prise en charge par le **SERVICE EMPLOI**, les **MISSIONS TEMPORAIRES**, et la cellule de **CONSEIL et ASSISTANCE EN RECRUTEMENT**

- **909** offres d'emplois sur l'ensemble du département (réparties majoritairement entre les filières technique et administrative)
- **124** collectivités adhérentes aux missions temporaires
- **43** collectivités bénéficiaires d'une mise à disposition de personnel
- **36** agents contractuels mis à disposition
- **6** prestations de conseil et d'assistance au recrutement

*Formation secrétaire de mairie
(en partenariat avec la Région et le CNPT)*

- *20 stagiaires accueillis*
- *17 d'entre eux en poste au 31.12.2019*

Un nouveau site pour la bourse de l'emploi : EMPLOI TERRITORIAL

Des tutoriels ont été élaborés sur le site du CDG pour aider les collectivités à utiliser ce nouveau logiciel

Handicap et emploi

2 pôles d'action en faveur de **l'insertion professionnelle** ou du **maintien dans l'emploi** des personnes en situation de handicap au sein des collectivités :

La Cellule Aménagement Reclassement

Elle aide au maintien ou à la reconversion

- **2** interventions pour un accompagnement social
- **5** études de poste ergonomique simples
- **11** études complexes pour le maintien ou le retour à l'emploi
- **8** accompagnements au maintien dans l'emploi au titre du reclassement et reconversion professionnelle

La Cellule Emploi

Elle aide au recrutement

- **47** postes pourvus
- **Édition** d'un guide de l'apprentissage (avec un volet insertion des apprentis en situation de handicap)



La gestion des carrières

1 – La gestion administrative des dossiers des agents

- **26 712** actes traités, soit une progression de près de **36%** par rapport à 2018, principalement due à la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations)
- **18 136** actes ne concernent que les fonctionnaires
- **8 138** actes concernent les contractuels
- Près de **50 000** connexions sur Agirhe, lien quotidien entre le CDG et les collectivités affiliées :

on note une implication renforcée des collectivités dans l'alimentation de la base de données

La dématérialisation des dossiers se généralise :

- *Véritable outil au quotidien entre le CDG et les collectivités*

La gestion des carrières

2 - L'apport de réponses aux questions statutaires

Le service carrières assume sa mission de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités et des agents :

- Plus de **4 800** appels téléphoniques et presque autant de mails traités
- **3 jours** : c'est le délai moyen de réponse aux mails



La gestion du personnel évolue :

- *Le site internet du CDG joue un rôle important dans la diffusion des documents et informations à l'intention des collectivités*

Les instances paritaires (CAP/CCP)

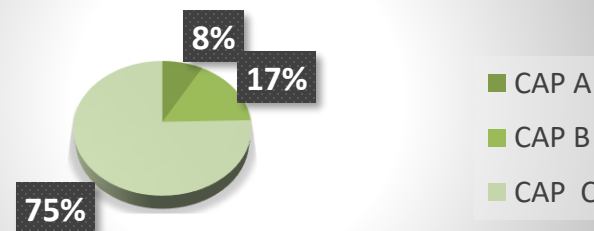
Les Commissions Administratives Paritaires (CAP)

émettent des avis sur la carrière ou la situation administrative des agents : prolongations ou mises fin de stage, avancements de grade, promotion interne, mises en disponibilité, détachements...

Le service carrières aide notamment les collectivités dans l'élaboration des listes des agents éligibles et assure l'instruction des dossiers avant leur passage en commission.

- **17** réunions de CAP pour **594** saisines

Répartition des saisines



Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP), créées en 2018, prennent en charge les décisions individuelles concernant **les agents contractuels** : licenciement, non renouvellement de contrat des personnes détentrices d'un mandat syndical, sanctions disciplinaires et modalités de reclassement.

5 réunions de CCP en 2019

Les instances paritaires (Conseil de discipline/Comité technique)

Le conseil de discipline

- Il est une émanation de la commission paritaire (administrative ou consultative) dont dépend l'agent.
- Il est présidé par un magistrat de l'ordre administratif.
- Il est saisi par la collectivité.
- L'avis du conseil de discipline est consultatif, mais il est obligatoire selon le degré de sanction envisagé.



En **2019**, le conseil de discipline s'est réuni **9** fois :

- **8** fois en catégorie C
- **1** fois en catégorie B

Le comité technique (CT) :

Il rend un avis sur des questions relatives à l'organisation des services : temps de travail, suppressions de postes, règlement intérieur... pour les collectivités et EPCI de moins de 50 agents.

- **425** cas de saisine en 2019.

Les retraites

Le service retraite :

- **Contrôle** les dossiers de retraite avant envoi à la CNRACL
- **Envoie** la demande de liquidation à l'agent et à la collectivité pour signature
- **Transmet** la demande de liquidation de pension à la CNRACL (avec pièces complémentaires), après signature
- **Organise** des réunions d'information au CDG et des permanences sur le département pour les personnels des collectivités en charge des retraites
- **Informe** et conseille les agents en fonction de leurs demandes

L'année en quelques chiffres :

- **190** dossiers traités
- **7** permanences retraite pour :
- **60** collectivités inscrites
- **1** formation inter-régime (CNRACL-IRCANTEC-CARSAT) pour :
- **65** agents présents



Nouveau projet pour 2020 :
**mise en place de l'Accompagnement
Personnalisé Retraite (APR)**

**Afin d'aider les agents à préparer leur prochain
départ en retraite (à moins de 5 ans), le CDG
souhaite mettre en place des rdv individuels**

Le suivi médical des agents

Le service **médecine préventive** assure le suivi médical des agents, entre visites biannuelles, d'embauche ou particulières.

- **2 625** visites médicales
- **466** visites d'embauche
- **869** visites médicales particulières
- **3 988** agents pris en charge
- **500** collectivités adhérentes au service médecine préventive
- **32** nouvelles adhésions en 2019

6 lieux de consultation :

- Bernay
- Bourth (exceptionnellement)
- Bourgtheroulde (exceptionnellement)
- Evreux
- Les Andelys
- Pont-Audemer

Rappel :

Les collectivités ont l'obligation de mettre en place une visite médicale pour leurs agents tous les deux ans.



Les instances médicalisées et assurances

Comité médical :

- **21** séances
- **1144** dossiers examinés
- **54** dossiers par séance
- **Demandes les plus fréquentes** : octroi ou renouvellement de congés de longue maladie et de longue durée



Commission de réforme :

- **12** séances
- **261** dossiers examinés
- **22** dossiers par séance
- **Motifs de saisine les plus fréquents** :
- Retraite pour invalidité
- Reconnaissance d'une maladie professionnelle
- Imputabilité d'un accident de service

CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Nouvelle convention de participation avec SOFAXIS

- 3 032 adhésions agents

ASSURANCE GROUPE

2^{ème} année de contrat d'assurance des risques statutaires avec Siaci St Honoré

- 402 collectivités adhérentes (dont 14 en 2019)

La prévention des risques

Dans le cadre de ses missions, **le service hygiène et sécurité** se déplace sur l'ensemble du département à des fins d'études, d'interventions, de conseil et de sensibilisation.

Ses principales missions :

- **55** aides à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (dans le cadre d'un groupement de commandes)
- **3** missions accessibilité des locaux
- **5** missions d'identification des risques professionnels
- **6** participations aux réunions de la cellule aménagement reclassement
- **68** demandes de conseil en hygiène et sécurité
- **15** actions de sensibilisation...



Mission ingénierie :

Nouvelle mission d'accompagnement proposée en 2019 aux collectivités et EPCI, affiliés ou non, dans leur projet de construction ou réhabilitation de locaux.

Le référent déontologue

Il s'agit d'une nouvelle mission obligatoire qui incombe aux Centres de gestion.

Le référent déontologue :

- Peut être consulté pour toute question déontologique
- Peut être saisi par tout agent territorial
- Est soumis à l'obligation de secret professionnel

Ne pas confondre avec :

- *La commission de déontologie*
- *Le responsable RH*

Les archives

- 11 missions d'archivage auprès de communes
- 322,5 jours de mission
- 878,22 mètres linéaires traités
- 4 devis effectués

L'archivage : une obligation légale

La gestion des archives est soumise à une réglementation dont le non-respect peut être lourdement sanctionné (1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende)

Le service archives du CDG assure une mission de conseil et/ou d'archivage auprès des collectivités qui le souhaitent



Merci de votre attention

Le Centre de Gestion
De la Fonction Publique Territoriale de l'Eure,
au service des collectivités